



Mieux accueillir et intégrer vos nouveaux arrivants

Le CVRH vous accompagne

DANS LA RÉALISATION DE VOS ENTRETIENS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION.

L'OCCASION DE FAIRE LE POINT ENTRE LE MANAGER ET LE NOUVEL ARRIVANT AVEC L'APPUI D'UN CONSEILLER.ERE RH, SUR SA PRISE DE POSTE, SUR SES MISSIONS ET SES BESOINS DE PROFESSIONNALISATION.



CMVRH - Mâcon
Mars 2023

1

Après le
recrutement,
le supérieur adresse
une demande
d'entretien au CVRH

avec accord
obligatoire du nouvel
arrivant

2

Dans le mois suivant
la prise de poste,
la réalisation d'un
entretien

Conduit par le CMC en
présence du manager
et l'agent

de préférence en
présentiel

3

Optionnel dans les
3 à 6 mois,
la réalisation d'un
second entretien

Conduit par le CMC
avec l'agent en
présence ou non du
manager

en distanciel

Ce dispositif s'adresse à tout agent nouvellement arrivé dans la structure.
Sont ciblés prioritairement les agents primo-entrant dans la fonction
publique d'Etat, les sortants d'école et les contractuels...

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT :

Contactez Karine CHAIGNOT

06 99 60 70 09

conseil.cvrh-macon@developpement-durable.gouv.fr